



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le bâtiment du Parlement vaudois reçoit la Distinction Bois 2019

Attribuée par les représentants romands de la filière, la *Distinction Bois 2019* revient au gouvernement vaudois, pour son engagement en faveur du bois local dans la reconstruction du bâtiment du Parlement cantonal. Conduite par le conseiller d'Etat en charge des constructions et composée notamment du président du Grand Conseil, une délégation des autorités vaudoises se rend ce soir à Bulle, dans le cadre de la 13^e édition de l'exposition Salonbois/Technibois, pour y recevoir cette distinction.

Organisée la première fois en 2003 par l'association faîtière Lignum, l'exposition Salonbois/Technibois réunit désormais tous les deux ans à l'Espace Gruyère de Bulle l'ensemble des organisations et partenaires de la filière forêt-bois de Suisse romande. Cette plateforme de rencontres et d'échanges a créé notamment la *Distinction Bois* pour récompenser cantons, communes et institutions de leur volonté de favoriser ce matériau noble et durable dans leurs constructions, et plus particulièrement d'utiliser du bois local.

Pour l'édition 2019, neuf constructions récentes seront ainsi distinguées lors de la cérémonie d'inauguration de ce soir, parmi lesquelles le nouveau Parlement vaudois, les passerelle et ponton du Roulave à Dardagny (GE), l'extension du collège du Lynx aux Geneveys-sur-Coffrane (NE), le complexe scolaire des Lévanches à Val-de-Charmey (FR), le complexe scolaire d'Ursy (FR) ou encore le centre forestier du Cône de Thyon (VS).

Formé en 2014 par des députés de différents partis pour défendre et promouvoir l'économie forestière vaudoise, le «groupe bois» du Grand Conseil s'est mobilisé afin que la charpente du Parlement, alors en pleine reconstruction, soit composée exclusivement de bois vaudois. D'emblée cette initiative a trouvé le soutien du chef du DFIRE en charge des constructions Pascal Broulis et de l'actuelle Direction générale des immeubles et du patrimoine (DGIP), maître de l'ouvrage.

Près de 200 tonnes de sapin et d'épicéa provenant principalement des forêts du Jorat ont été nécessaires à la fabrication des panneaux multiplis de haute technicité qui constituent cette charpente. Le bois utilisé a obtenu en mars 2017 sa certification

d'origine attribuée par la filière sylvicole suisse. Symbole de qualité environnementale pour ce bâtiment emblématique, ce label avait surtout pour objectif de promouvoir une industrie forestière régionale à fort potentiel de développement, alors que le bois est revenu en force dans le secteur de la construction.

Rappelons en outre que la reconstruction du Parlement vaudois a reçu en septembre dernier la *Distinction romande d'architecture 2018*, qui récompense tous les quatre ans les auteurs ainsi que les maîtres d'ouvrage de réalisations remarquables dans les domaines de l'architecture et de l'ingénierie civile. Remise aujourd'hui à une délégation des Autorités vaudoises, le *Distinction bois 2019* vient ainsi parachever le succès d'un projet qui a bien failli ne jamais voir le jour, et plus généralement conforter la *Stratégie immobilière de l'Etat de Vaud*.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 08 février 2019

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

Rémy Jaquier, Président sortant du Grand Conseil